



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Chefferie de Cabinet  
Section Voyages Officiels et Protocole

Arras, le

09 JUIL. 2018

Le préfet du Pas-de-Calais

à

Monsieur le Président du Conseil départemental  
du Pas-de-Calais

Mesdames et Messieurs les Maires  
du Pas-de-Calais

*En communication à*

- *Monsieur le Président de l'association  
des maires du Pas-de-Calais*
- *Madame et Messieurs les Sous-Préfets*

Objet : Pavoisement des édifices publics.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises :

**le samedi 14 juillet 2018  
à l'occasion de la fête nationale,**

**et le dimanche 22 juillet 2018  
à l'occasion de la journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes  
et antisémites de l'État français et d'hommage aux « Justes » de France.**

Le préfet,

Fabien SUDRY